



PROJET PEDAGOGIQUE DES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

2026 - 2029



Administration communale de Virton
Rue Charles Magnette 17 / 19
6760 VIRTON



Coordinatrice ATL : Sophie Catry
Coordinateur des plaines : Nicolas Dabe
Echevin : Bertrand Chapellier

INTRODUCTION

Les plaines de vacances de la Ville de Virton sont des centres de vacances agréés par l'ONE et accueillent des enfants de 2,5 ans à 12 ans. Il s'agit d'un service d'accueil non résidentiel organisé dans l'environnement géographique et social le plus proche des habitudes des enfants.

Aucune discrimination n'est faite à l'encontre des enfants, que ce soit au niveau du sexe, de la santé, de l'origine socioculturelle ou des croyances religieuses / philosophiques.

Les plaines ont pour but d'offrir aux enfants un accueil de qualité qui complète les différentes activités organisées sur le territoire communal. Les parents sont nos partenaires et leurs idées, suggestions et remarques sont toujours les bienvenues.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs des plaines communales de Virton s'inscrivent dans le cadre du décret et du Code de qualité de l'accueil. Pour ce faire, les plaines communales poursuivent les objectifs suivants :

- **Favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants**

Nous offrons un environnement sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins des enfants. L'équipe met tout en œuvre pour que chacun puisse se sentir pleinement en vacances, dans un cadre propice à la détente.

Une attention particulière est portée au respect du rythme individuel de chaque enfant, notamment en ce qui concerne les besoins de repos et de récupération. Les temps d'activités et de pause sont pensés de manière équilibrée afin de garantir le bien-être de tous.

- **Développer les capacités globales des enfants**

Les plaines de vacances s'inscrivent dans une démarche de développement global et pluridimensionnel de l'enfant, en lui proposant des expériences variées et adaptées.

Sur le plan physique, les activités proposées favorisent le mouvement, à travers des jeux, des activités sportives et des moments en plein air (proximité des bois, réseau de RAVeL important sur le territoire communal).

Au niveau créatif et culturel, l'enfant est encouragé à s'exprimer librement, à développer son imagination et à s'initier à différentes formes d'expression artistique ou artisanale (collaboration active avec les musées, la bibliothèque, les associations du territoire, une chocolaterie, un boulanger, etc.).

Nous encourageons la curiosité, la découverte et l'expérimentation, au travers d'activités qui éveillent l'intérêt et encouragent l'exploration du monde environnant.

Enfin, le volet émotionnel est pris en compte à travers des situations favorisant la confiance en soi, l'expression des émotions et la reconnaissance de celles des autres, contribuant ainsi à l'épanouissement personnel de chaque enfant.

- **Favoriser la socialisation et le vivre ensemble**

Nous offrons un cadre propice à l'apprentissage de la vie en groupe. Les enfants sont donc amenés à coopérer et à partager.

Une attention particulière est portée au respect des autres, des règles de vie collective ainsi que des différences de chacun, dans une dynamique d'ouverture et de tolérance.

Ces expériences quotidiennes contribuent à créer un esprit d'équipe et de solidarité, favorisant des relations positives et bienveillantes entre les enfants.

- **Encourager l'autonomie et la participation des enfants**

Les plaines de vacances visent à encourager la participation active de chaque enfant en lui permettant de donner son avis et de s'impliquer dans certains choix liés à la vie du groupe et aux activités proposées.

L'équipe veille également à valoriser les compétences de chacun et à encourager l'expression personnelle, dans un cadre bienveillant favorisant la confiance en soi et l'estime de soi.

- **Proposer des activités variées et accessibles à tous**

Les plaines de vacances proposent un large éventail d'activités ludiques, sportives, artistiques et culturelles, permettant à chaque enfant de vivre des expériences diversifiées et adaptées à ses envies.

Elles favorisent également la découverte de nouveaux environnements et de nouvelles expériences, stimulant ainsi la curiosité et l'ouverture au monde.

Dans une logique d'accessibilité et d'égalité des chances, une attention particulière est portée à permettre la participation du plus grand nombre d'enfants, en tenant compte de la dimension sociale et inclusive.

- **Garantir des activités centrées sur le jeu et le plaisir**

Les plaines de vacances s'inscrivent dans une logique non compétitive, sans recherche de performance, afin de préserver un cadre bienveillant. La priorité est donnée au jeu coopératifs, au plaisir et à la découverte. Les activités proposées sont systématiquement adaptées à l'âge et au rythme des enfants, afin de garantir une participation active, inclusive et respectueuse de chacun.



L'ensemble de ces objectifs s'inscrit dans une volonté de l'équipe de proposer des plaines de qualité, centrées sur l'enfant et son bien-être.

Les plaines de vacances communales visent ainsi à offrir un cadre sécurisant, stimulant et inclusif, favorisant à la fois l'épanouissement personnel, le développement global et le vivre-ensemble.

Elles constituent un espace privilégié de découvertes, de jeux et d'expériences positives, dans le respect des valeurs et des recommandations de l'ONE.

NOS MOYENS

L'INFRASTRUCTURE et son AMENAGEMENT

Nous accueillons les enfants dans les locaux de l'école communale de Chenois (rue des Ecoles à 6761 Chenois).

Les locaux mis à disposition répondent aux normes de sécurité et ont les avantages suivants :

- Des espaces extérieurs sécurisés (2 cours, espaces verts avec verger pédagogique, plaine de jeux, mobilier extérieur comme tables, bancs, etc.) ;
- Des espaces intérieurs en suffisance et adaptés en cas de mauvais temps ;
- Des sanitaires (WC - Lavabos) et du matériel (tables, chaises, ...) adaptés aux enfants ;
- Des locaux spécifiques (cantine, coin cuisine, buanderie, locaux d'animation, espace de lecture, ...) ;
- Un dortoir réservé aux siestes des plus petits.

Nous disposons en outre de plusieurs classes (remaniées pour l'occasion), de l'ensemble des locaux de l'accueil extrascolaire, de la salle de gym, ainsi que des halls intérieurs (cours intérieures). Ces espaces permettent d'accueillir facilement des groupes de 20 enfants.

Les animateurs disposent d'un local pour prendre les repas, faire part d'éventuels problèmes rencontrés avec leur section, participer aux réunions, ...

Une attention particulière est portée sur l'aspect hygiène et sécurité. Les espaces sont exempts de tous dangers et sécurisant pour le bien-être des enfants. L'occupation des espaces est en adéquation avec la taille du groupe et l'âge des enfants.

Une petite pièce est utilisée comme infirmerie. On y trouve le matériel pour les soins et les trousseaux de secours, un carnet de soin (traçabilité), etc.

Les locaux sont entretenus chaque jour par le personnel d'entretien de la Ville de Virton.

LE MATERIEL

Les ressources en matériel sont nombreuses et variées. Le matériel est fourni par la Ville de Virton et géré par le coordinateur.

Un montant est dédié chaque année au budget ordinaire pour l'achat du petit matériel (matériel de bricolage et matériel utile à la réalisation des différentes activités, en lien avec les thématiques choisies). Le cas échéant et sur demande, un budget à l'extraordinaire est prévu pour les

investissements (ex. chariot de transport (pour les sacs, gourdes, vêtements des plus petits), matériel spécifique, etc.).

Le coordinateur veille à ce que ce matériel soit adapté et en bon état.

Le matériel extérieur propre à l'école (tables extérieures, jeux fixes) est mis à disposition lors des plaines.

Nous privilégions également l'utilisation de matériel de récupération. En effet, il est important pour nous de sensibiliser les enfants à devenir écoresponsables. Bouchons, boîtes de carton, rouleau en carton, feuilles d'arbres, cailloux, ... peuvent se transformer rapidement et être utilisés pour des jeux ou des activités.

- ⇒ La gestion de ce matériel dont le coordinateur et son adjoint sont responsables permet de mettre en place une véritable chaîne de la responsabilisation : le coordinateur responsabilise les animateurs sur le matériel mis à disposition et son usage et ces derniers peuvent à leur tour responsabiliser les enfants.
- ⇒ Un inventaire du matériel disponible régulièrement mis à jour permet d'informer les animateurs de ce dont ils disposent déjà pour mettre en place leurs activités. Toujours dans un but de responsabilisation, il est demandé à l'équipe d'animation de créer leurs activités sur base du matériel.

Les réserves sont entreposées dans un local uniquement accessible aux animateurs et au coordinateur. Durant les plaines, le coordinateur va acheter le matériel plus spécifique ainsi que les aliments nécessaires aux recettes de cuisine.

Pendant les temps libres et les moments d'accueil du matin et du soir, les enfants ont à leur disposition du matériel de coloriage, des ballons, des jeux de société, des livres avec lesquels ils s'occupent librement sous la surveillance active d'une accueillante extrascolaire de la Ville de Virton.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Notre pouvoir organisateur est la Ville de Virton.

Elle intervient dans les frais de fonctionnement internes tel que les charges et l'entretien des bâtiments, le traitement des salaires du personnel et des animateurs, tous les frais de fonctionnement quotidien : le matériel, les assurances, photocopieuses, téléphones, etc.

La responsabilité et l'organisation pratiques des plaines communales au quotidien sont confiées au coordinateur de la plaine qui est assisté d'un coordinateur adjoint, engagés par la Ville de Virton.

L'agent en charge du Service Jeunesse est le responsable administratif de l'organisation des plaines. Il peut être aidé, le cas échéant, par la Coordinatrice ATL. Ils sont également engagés par la Ville de Virton.

Nous disposons également d'un subside de l'ONE.

L'ORGANISATION INTERNE

L'équipe administrative et le coordinateur assurent la mise en place des plaines (réunions, recrutement du personnel, commande de matériel, contact avec la direction d'école et les différents services jouant un rôle au sein et en dehors des plaines) ainsi que le suivi sur le terrain durant toute la période des plaines.

Plusieurs réunions de l'équipe coordinatrice sont mises en place pour :

- ⇒ L'élaboration du programme des plaines, les modifications à apporter par rapport à l'année précédente (suivant le rapport de l'O.N.E.), le budget, l'appel aux candidats pour le staff encadrant, le contact direct des encadrants des années précédentes, les prévisions des achats de matériel, de nourriture, ... ;
- ⇒ L'introduction de la demande de subsides auprès de l'O.N.E. ;
- ⇒ La détermination du nombre de semaines de plaines, la demande de mise à disposition des infrastructures, le recrutement et la désignation des chefs de plaine et du staff encadrant, le choix des fournisseurs en matériel et nourriture, la communication des plaines, le renouvellement d'agrément de subvention, ... ;
- ⇒ La mise en place des groupes en fonction du nombre des animateurs retenus ;
- ⇒ Contacts éventuels avec le CPAS et La Maison du Pain (familles en difficulté) ;
- ⇒ Contacts éventuels avec le S.A.J., S.P.J. (familles en difficulté) ;
- ⇒ L'organisation d'activités extérieures (visites de musée, piscine, théâtre, ...) ;

Des réunions de coordinations avec les équipes techniques (Services techniques de la Ville, personnel d'entretien, etc.) ainsi qu'avec la Direction de l'école sont organisées en amont. Un débriefing est également organisé au terme de chaque plaine.

LES ACTIVITES ET LE TEMPS LIBRE



Une journée type aux plaines de vacances

Comme dans toute collectivité, la journée est organisée autour de repères temporels qui structurent le déroulement des activités. Ceux-ci permettent notamment d'identifier les moments de collation et de repas, les temps de jeux libres et d'activités encadrées, ainsi que les périodes de repos, telles que la sieste pour les plus petits.

Cette organisation n'est toutefois pas rigide. Elle reste flexible et peut être adaptée en fonction des besoins du groupe, du rythme des enfants et des réalités de terrain. Elle constitue avant tout un cadre rassurant qui permet de structurer la journée.

Déroulement classique d'une journée aux plaines

Les horaires repris ci-dessous constituent des repères d'organisation. Toutefois, en période de vacances, une attention particulière est portée au bien-être, à la détente et à la souplesse dans le déroulement des activités.

Accueil du matin

De 7h30 à 9h00 : accueil des enfants et des parents par les accueillantes extrascolaires, prise des présences et échanges avec les familles.

De 8h30 à 8h55 : présence de l'ensemble de l'équipe sur le site, préparation du matériel et installation des activités.

Déroulement de la matinée

De 9h00 à 9h15: Rassemblement, communication des informations, constitution des groupes.

De 9h15 à 10h20 : 1^{ère} activité

De 10h20 à 10h40 : Pause de 20 minutes pour les enfants (collation, hydratation, passage aux sanitaires, protection solaire). Pause individuelle de 10 minutes par animateur.

De 10h40 à 11h45 : 2^{ème} activité

Temps de midi

De 11h45 à 13h15 : repas des enfants. Ce moment permet aux enfants de se détendre et de récupérer, dans un cadre calme et sécurisé. Une pause est également prévue pour l'équipe d'animation (45 minutes).

De 13h15 à 14h20 : 3^{ème} activité.

De 14h20 à 14h40 : Pause de 20 minutes pour les enfants (collation, hydratation, passage aux sanitaires, protection solaire). Pause individuelle de 10 minutes par animateur.

De 14h40 à 15h30 : 4^{ème} activité.

De 15h30 à 15h45 : Temps calme.

De 15h45 à 16h00 : Temps libre encadré en attendant l'arrivée des parents.

Fin de journée

De 16h00 à 17h30 : départ progressif des enfants, accueil par les accueillantes extrascolaires et échanges avec les parents (feedback plus précis éventuel).

De 16h00 à 16h15/45 : tâches de clôture de la journée pour l'équipe d'animation. Chaque lundi, mercredi et vendredi, une réunion est organisée avec l'ensemble de l'équipe d'animation pour trouver des axes d'amélioration et donner les informations nécessaires aux journées extraordinaires.

Excursions

Nous proposons chaque semaine une activité « extraordinaire » qui peut être une excursion à l'extérieur de la plaine ou la présence d'un intervenant extérieur sur place. Dans un souci de cohérence, ces activités sont choisies sur base du thème de la semaine.

Partenariats

Une sélection d'albums / livres est mise à disposition des enfants par la bibliothèque de Virton en fonction des différents groupes d'âge. Les livres sont choisis en lien avec les thématiques abordées durant les plaines, afin de soutenir les activités proposées et d'enrichir les découvertes des enfants.

Des partenariats sont développés avec différents services et intervenants extérieurs (tels que les pompiers, la police ou encore la Croix-Rouge). Ceux-ci permettent la mise en place d'actions de sensibilisation adaptées aux enfants et/ou aux équipes d'animation, notamment autour de thématiques telles que la sécurité routière, les premiers secours ou les exercices d'évacuation incendie.

Des sorties culturelles sont régulièrement organisées, notamment au Musée gaumais, où des animations ludiques et pédagogiques sont proposées aux enfants par des guides spécialisés. D'autres activités viennent enrichir l'offre des plaines, telles que des sorties au centre aquatique ou au cinéma de Virton, ainsi que diverses animations ponctuelles (spectacles, ateliers musicaux animés par des professionnels, structures gonflables, etc.), contribuant à la variété et à la dynamique des semaines.

Le tissu associatif local est très dense et nous permet des collaborations variées (artisans locaux, groupes de musique, artistes, ...).

Enfin, le centre de vacances s'inscrit dans une collaboration avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance, notamment par l'utilisation d'outils pédagogiques et de ressources en matière de santé et de bien-être, en cohérence avec les recommandations de l'ONE.

LE TEMPS D'ACCUEIL LE MATIN, LES TEMPS DE DEPART

1. Les parents

Ce sont les accueillantes extrascolaires de la Ville de Virton qui sont chargées d'accueillir enfants et parents. Ce moment important est donc confié à du personnel qualifié, reconnu par l'ONE. Le coordinateur est présent tous les jours, durant les deux accueils.

Nous insistons particulièrement pour que ces moments soient axés sur l'échange et la communication.

1/ Ce sont **les accueillantes** qui sont le plus en contact avec les parents. Elles sont à l'écoute et disposent d'outils pour bien communiquer car elles sont formées dans leur pratique journalière d'accueillantes extrascolaires durant l'année. En outre, durant les temps de plaines, elles disposent

d'une « boîte à outils » qui leur permettent de faire remonter vers le coordinateur les remarques, inquiétudes ou demandes des parents : fiches de liaison notamment.

En fin de journée, elles sont également en contact avec les parents et peuvent donner un feedback.

La communication aux parents se fait soit oralement, soit par écrit, sur des petites fiches. Le message est court, factuel et rassurant.

Exemples :

« Margueritte a eu du mal à se séparer ce matin mais s'est calmée après quelques minutes. Tout est rentré dans l'ordre »

« Nestor est tombé dans la cour (sans gravité). Nous avons nettoyé et surveillé, tout va bien. N'hésitez pas si besoin ».

2/ **Le coordinateur** transmet les informations nécessaires aux parents (activités prévues, sorties, besoins particuliers, événements marquants de la journée, ...).

Si un problème plus profond est remarqué, le coordinateur peut convier les parents à une rencontre.

3/ De même, **les parents** peuvent profiter des matins et soirs pour signaler l'une ou l'autre chose concernant leur enfant (allergie, maladie particulière, événement ponctuel, souhait, ...).

Les personnes en charge de l'accueil prennent soin de noter ces informations sur la fiche de liaison de l'enfant afin que le coordinateur et l'animateur soient avertis.

En outre, se trouvent à l'accueil : fiche santé (allergies, etc.), personnes autorisées à reprendre les enfants, particularités comportementales, points d'attention, etc.

Différents supports de communication sont présents : trombinoscope des accueillantes et de l'équipe d'animation, programme de la semaine, etc.

Enfin, les parents sont également invités à lire le ROI et le projet pédagogique, disponibles sur le site internet de la Ville de Virton et au moment de l'inscription sur le portail - parent.

Ces documents sont disponibles en version papier à l'accueil et peut être consulté et emportés sur simple demande.

2. Les enfants

Ce point est travaillé régulièrement avec les animateurs. En effet, nous connaissons l'importance de ce moment clé, essentiel pour le bien-être de l'enfant.

Les accueillantes savent que ces moments sont des temps de transition qui permettent à chacun d'arriver et de repartir sereinement. Le moment de séparation est largement pris en compte par les accueillantes extrascolaires et le coordinateur qui rassurent les enfants, le cas échéant.

Un local est spécialement dédié pour accueillir les enfants lors de l'accueil du matin et du soir. S'il fait beau, l'accueil se fait à l'extérieur dans la cour de l'école maternelle.

Des jouets, des livres, du matériel de coloriage, des jeux de société sont mis à la disposition des enfants.

QUELQUES MOMENTS IMPORTANTS

Les repas (midi et collations)

Les temps de repas constituent des moments importants de la journée, à la fois pour répondre aux besoins physiologiques des enfants et pour favoriser des moments de convivialité et de socialisation.

Les repas se prennent soit dans le réfectoire de l'école, soit dans les locaux dédiés aux différents groupes, soit sur les aires de pique-nique extérieures situées dans les cours, si le temps le permet. Ces aires sont situées dans la cour des maternelles et dans la cour des primaires (mobiliers adaptés en fonction de l'âge des enfants).

Nous tentons de respecter au mieux l'équilibre alimentaire des enfants. Il est donc demandé aux parents de fournir des collations saines, ainsi qu'un repas équilibré. Les sodas et les sucreries sont à éviter, d'autant que le site est pourvu en eau potable et que les gourdes peuvent être remplies à tout moment.

A cela, s'ajoutent certains rituels, certaines habitudes et règles de vie. Chaque groupe a sa propre « routine ». Quelques rituels communs : le lavage des mains qui est devenu systématique, le « Bon appétit » avant de passer à table... Dans la mesure du possible, les enfants sont impliqués dans certains aspects du repas (installation, distribution, rangement...), afin de favoriser leur autonomie et leur responsabilisation.

Le temps de repas est également envisagé comme un moment d'apprentissage informel, permettant de développer le vivre-ensemble, le respect des autres et des règles de vie en collectivité.

Enfin, une certaine souplesse est maintenue afin de préserver l'esprit de vacances : les enfants ne sont pas contraints de manger au-delà de leur faim, et le temps de repas reste avant tout un moment de plaisir et de pause dans la journée.



La sieste

Une sieste est proposée aux plus petits qui en ont besoin. Elle se fait dans le dortoir, à l'écart du bruit et de l'agitation. Nous veillons à respecter le temps de sommeil propre à chacun. Les objets transitionnels (doudou, tutute, objets au choix) sont bien évidemment acceptés.

Le temps libre

Soucieux de respecter les rythmes des enfants selon leurs besoins spécifiques, des moments de détente et des pauses sont prévus à plusieurs reprises tout au long de la journée. Ce que nous appelons temps libre, est le moment où nous laissons les enfants libres dans leurs activités. Certains auront besoin de se défouler, d'autres de faire une pause au calme.

Une attention particulière est portée à l'adaptation des activités en fonction du rythme des enfants (fatigue, besoins spécifiques...), ainsi qu'à l'inclusion de chacun, dans le respect des différences.

Enfin, les activités privilégient autant que possible l'utilisation de ressources variées, notamment issues de l'environnement local, et encouragent le jeu en extérieur.

Les animateurs sont invités à surveiller le groupe de manière active, notamment en proposant des petits jeux aux enfants de toutes sections confondues. La participation des enfants se fait sur base volontaire, avec la possibilité d'arrêter ou de reprendre l'activité à tout moment.



L'ENVIRONNEMENT LOCAL

Les plaines s'inscrivent dans l'environnement local de la commune de Virton, caractérisé par un cadre naturel riche et accessible. La présence d'espaces verts, de zones boisées très proches et de lieux de promenade sécurisés (RAVeL) permet de proposer régulièrement des activités en extérieur favorisant ainsi l'activité physique, l'exploration et le contact avec la nature.

L'équipe d'animation valorise ces ressources en organisant des sorties à proximité, adaptées à l'âge des enfants, et privilégiant autant que possible les déplacements à pied. Ces expériences permettent aux enfants de mieux connaître leur environnement proche et de développer leur autonomie dans un cadre sécurisant.

Par ailleurs, les infrastructures communales (plaines de jeux, installations sportives, bibliothèque, musées, ...) constituent des supports variés pour les activités. Des collaborations ponctuelles avec des acteurs locaux peuvent également enrichir le programme d'animation et favoriser l'ouverture sur la vie locale : cinéma, centre aquatique, verger (jus de pommes), apiculteurs, ferme pédagogique, artisans et artistes, ...

Cet ancrage dans le territoire contribue à donner du sens aux activités proposées et à renforcer le sentiment d'appartenance des enfants à leur environnement.

L'ESPRIT VACANCES

Les plaines veillent à instaurer un véritable esprit de vacances, en proposant un cadre sécurisant, bienveillant et surtout détendu, loin du rythme scolaire et ce malgré les locaux (école communale).

L'esprit vacance est apporté par un décorum et l'utilisation d'un vocabulaire particulier (ex. : on ne parle pas de classe mais de local), les animateurs sont régulièrement déguisés, des grands coquillages servent de lieu de stockage pour les effets personnels, les objets de la vie courante sont renommés en fonction du thème de la semaine, etc.

Les activités sont pensées pour favoriser le plaisir et la découverte. Une attention particulière est donc portée à l'alternance entre activités structurées et temps informels, permettant aux enfants de jouer librement et de faire leurs propres choix.

L'équipe d'animation adopte une posture d'accompagnement favorisant l'expression des enfants, leur participation aux décisions (choix d'activités, règles de vie...), et le développement de leur créativité.

L'ambiance se veut conviviale, festive et inclusive, où chacun trouve sa place, dans le respect des différences et des envies.



LES ENFANTS – L'ORGANISATION DE LA VIE EN GROUPE

Les plaines de vacances veillent à favoriser l'intégration de chaque enfant au sein du groupe, dans le respect de son individualité, de ses différences et de son rythme.

La vie en collectivité est envisagée comme un espace d'apprentissage du vivre-ensemble, basé sur la coopération, l'entraide et le respect mutuel.

L'équipe d'animation adopte une approche inclusive et multiculturelle, valorisant la diversité comme une richesse et permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

Entraide, respect et solidarité sont donc des valeurs essentielles au sein des plaines.

RÉPARTITION DES GROUPES

Les groupes sont constitués en fonction de l'âge des enfants, de leurs besoins spécifiques et de leurs capacités, en tenant compte également de la connaissance que les animateurs ont d'eux et de leur aisance à encadrer la tranche d'âge du groupe dont ils ont la charge.

La répartition est la suivante :

- 2,5 – 3 ans
- 4 ans
- 5 – 7 ans
- 8 – 12 ans

En cours de semaine, l'équipe d'animation peut proposer un changement de groupe pour un enfant si cela s'avère bénéfique pour son bien-être ou son développement. La composition des groupes peut également être adaptée si nécessaire afin de garantir le bon déroulement de la plaine et de répondre au mieux aux besoins de chacun.

ENFANT ACTEUR

Nous encourageons la participation active des enfants à la vie de la plaine, en les considérant comme acteurs de leurs vacances. Leur avis est sollicité et pris en compte, notamment dans le choix des activités, l'organisation de certains temps de la journée et la vie de groupe.

Des espaces d'expression sont mis en place (temps de parole, échanges informels, éventuelle boîte à idées) afin de permettre à chacun de s'exprimer de manière adaptée à son âge.

Cette démarche favorise le développement de l'autonomie, de la responsabilité et du sentiment d'appartenance au groupe, dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Même si tout est fait pour les motiver à prendre place dans l'animation, les enfants ne sont pas obligés

de participer à une activité proposée mais ils doivent alors respecter celle-ci. Ils ont l'occasion de faire autre chose à proximité du groupe.

En évitant d'obliger l'enfant à participer, certains choisissent d'observer parce qu'ils ont besoin de plus de temps. Par la suite, ils peuvent décider de rejoindre le groupe en cours d'activité.

EVALUATION AVEC LES ENFANTS

L'évaluation de la plaine intègre la participation des enfants, dans une démarche adaptée à leur âge et à leurs capacités.

Elle s'inscrit dans un processus en trois temps :

- **Pendant la plaine** : des moments d'échanges informels et des temps de parole à chaque fin de journée (retour au calme) permettent de recueillir les ressentis à chaud des enfants sur les activités et la vie de groupe.
- **En fin de plaine** : un temps d'évaluation collective est organisé afin de permettre aux enfants d'exprimer leur vécu global, ce qu'ils ont apprécié et leurs éventuelles suggestions.
- **Outils adaptés** : selon l'âge, différents supports peuvent être utilisés (discussion en groupe, vote, smileys, jeux d'expression, météo du jour, etc.) afin de faciliter la prise de parole de chacun.

Les informations recueillies sont prises en compte par l'équipe d'animation dans une démarche d'amélioration continue du projet et de ses activités.

CHARTRE DE VIE

L'apprentissage de la vie en collectivité commence par la création d'une charte de vie commune. Chaque début de semaine, les enfants construisent avec les animateurs les règles qui leur semblent importantes pour bien vivre ensemble durant la plaine.

Afin de donner du sens et de maintenir l'envie des enfants qui participent aux plaines pendant plusieurs semaines, une dynamique ludique est mise en place autour d'un thème différent chaque semaine. Ces thèmes, choisis par l'équipe d'animation et/ou de coordination, permettent de varier les univers, de stimuler l'imaginaire et d'impliquer davantage les enfants dans leur semaine de plaine.

La charte évolue ainsi au fil des échanges, des activités et de la vie du groupe. Elle est enrichie conjointement par les enfants et les animateurs, en fonction des besoins du groupe, des expériences vécues et des moments d'évaluation.

L'équipe d'animation veille à l'application de la charte de manière bienveillante et cohérente, en privilégiant le dialogue et la réparation plutôt que la sanction. L'objectif est d'accompagner l'enfant dans l'apprentissage du respect de la vie en groupe.

Les règles peuvent être ajustées si nécessaire en fonction de la vie du groupe et des besoins identifiés au cours de la plaine.

LE RYTHME DE CHAQUE ENFANT

Nous veillons à respecter le rythme individuel de chaque enfant tout au long de la journée. Les moments d'activités, de repas, de jeu libre et de repos sont pensés de manière équilibrée afin de répondre aux besoins de chacun.

Une attention particulière est portée aux signes de fatigue, de surstimulation ou de besoin de calme, afin d'adapter les propositions en conséquence. Des siestes sont possibles.

LES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

Accueillir un enfant à besoins spécifiques, c'est avant tout accueillir un enfant.

Dès lors les plaines peuvent s'adapter aux enfants en situation de handicap et/ou en difficulté sociale. L'accueil des enfants à besoins spécifiques se construit en collaboration avec les familles et, si nécessaire, avec les professionnels qui entourent l'enfant, dans une logique de dialogue et de co-construction. Une rencontre préalable entre les parents et le coordinateur peut être nécessaire. Nous pouvons également mobiliser des partenariats et ressources externes afin de soutenir l'accueil des enfants dans un cadre ordinaire (ONE, Le Tisserand).

Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou relationnelles sont mises en place afin de permettre à chaque enfant de participer pleinement à la vie du groupe. Par exemple, les enfants à besoins spécifiques sont intégrés dans des groupes qui correspondent à leur niveau de développement.

LES RELATIONS AVEC LES PARENTS

Notre priorité est d'établir une relation de confiance et d'assurer un accueil fiable. Nous nous efforçons de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des parents, notamment grâce à des horaires adaptés, un encadrement attentif et une écoute active.

Une attention particulière est portée à la qualité des relations avec les parents. L'équipe veille à instaurer un climat de confiance et de respect mutuel, en favorisant des échanges réguliers, clairs et bienveillants.

L'ENCADREMENT

RECRUTEMENT ET ENCADREMENT DES EQUIPES

Le recrutement des équipes est assuré par l'agent administratif du Service Jeunesse de la Ville de Virton, en collaboration avec le coordinateur des plaines. Le cas échéant, il peut être accompagné d'un supérieur hiérarchique.

Un appel à candidatures est diffusé via différents canaux de communication (site internet de la Ville de Virton, réseaux sociaux, réseautage anciens animateurs, etc.) afin de toucher un large public.

Les candidats complètent une fiche de candidature et transmettent les documents suivants : formulaire de candidature, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire (modèle requis), copie de la carte d'identité, ainsi que les copies de brevets ou attestations éventuels.

Sur base de ces dossiers, les nouveaux candidats sont invités à entretien individuel. La motivation, la préférence des tranches d'âges, le respect des enfants, ainsi que l'envie de travailler en équipe constituent des critères essentiels de sélection.

EXIGENCES ET CADRE DE TRAVAIL

Sur le terrain, plusieurs règles sont rappelées et doivent être respectées par l'ensemble de l'équipe :

- Ponctualité et fiabilité ;
- Organisation rigoureuse de la journée ;
- Tenue adaptée et correcte ;
- Interdiction de fumer ou de consommer de l'alcool durant le temps de travail ;
- Usage raisonné du GSM ;
- Vigilance et sens des responsabilités ;
- Connaissance des informations médicales des enfants du groupe ;
- Respect de la hiérarchie, des enfants et des parents.

Au-delà des compétences techniques d'animation, il est indispensable que chaque membre de l'équipe développe des qualités relationnelles permettant d'instaurer une relation de confiance avec les enfants, tout en maintenant un cadre sécurisant et structurant. Une attention particulière est portée aux animateurs formés ou sensibilisés à la petite enfance pour l'encadrement des plus jeunes.

Composition de l'équipe et normes d'encadrement

L'ensemble du personnel est désigné par le pouvoir organisateur, dans le respect des normes d'encadrement fixées par le décret relatif aux centres de vacances.

L'équipe est composée au minimum de :

- un coordinateur général et administratif ;

- un adjoint qui travaille en binôme avec le coordinateur
- des animateurs brevetés ou assimilés ;
- des animateurs en formation.

Les taux d'encadrement appliqués sont les suivants :

- un coordinateur et un adjoint présents chaque jour ;
- un animateur pour un groupe de maximum 8 enfants de moins de 6 ans ;
- un animateur pour un groupe de maximum 12 enfants de plus de 6 ans ;
- minimum 1 animateur breveté sur 3.

Ouverture à l'encadrement en formation

Le pouvoir organisateur peut également accepter d'accueillir :

- des stagiaires issus de centres de formation reconnus délivrant un titre valable pour l'encadrement en centres de vacances ;
- des étudiants d'établissements scolaires habilités à délivrer un diplôme dans le secteur de l'animation ou de l'enfance ;
- des étudiants en formation d'auxiliaire de l'enfance ;
- des animateurs sportifs et/ou culturels en fonction des activités proposées.

Objectif : Cette organisation permet de garantir un encadrement de qualité, conforme aux exigences de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, tout en favorisant une dynamique d'équipe professionnelle, cohérente et adaptée aux besoins des enfants.

LA PREPARATION DE L'ACCUEIL – LES REUNIONS

Des réunions sont organisées avant, pendant et après les plaines afin d'assurer une préparation optimale, un suivi régulier et une évaluation du dispositif.

Avant les plaines

Une réunion est organisée avec l'ensemble de l'équipe d'animation avant le début des plaines.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- la prise de contact entre les nouveaux membres et l'équipe expérimentée ;
- la présentation du règlement et du fonctionnement général des plaines (notamment pour les nouveaux engagés) ;
- l'explication du déroulement d'une journée type ;
- les informations relatives aux sorties et activités extérieures ;
- la répartition des tâches et responsabilités ;
- les consignes liées à l'utilisation des locaux et du matériel (dont les trousse de secours) ;
- la distribution des fiches de préparation d'activités ;

- les attentes des coordinateurs en matière d'organisation et de qualité des animations.

Pendant les plaines

Trois fois par semaine, après la fin de la journée d'accueil, une réunion est organisée entre les coordinateurs et l'équipe en fonction.

Ce moment permet de :

- faire le point sur le déroulement de la journée ;
- échanger sur le vécu des enfants et l'ambiance dans les groupes ;
- identifier d'éventuelles difficultés rencontrées et réfléchir à des pistes d'amélioration ;
- aborder les aspects organisationnels (matériel, locaux, fonctionnement des binômes, sorties, déplacements, etc.).

Un cahier de communication de l'équipe est également utilisé afin d'assurer la transmission des informations importantes (consignes, remarques des parents, changements d'organisation, messages entre collègues, etc.).

Après les plaines

Le dernier jour des plaines, un débriefing global est organisé avec les coordinateurs et l'ensemble de l'équipe.

Ce moment d'évaluation permet de :

- analyser le déroulement général des plaines ;
- identifier les points positifs et les axes d'amélioration ;
- proposer des pistes pour améliorer les futures éditions.

Les encadrants sont encouragés à partager leurs idées et suggestions afin de contribuer à l'amélioration continue du projet et au bien-être des enfants.

LA CONNAISSANCE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est un document de référence pour l'ensemble de l'équipe d'encadrement. Il définit les valeurs, les objectifs et les principes éducatifs qui guident l'organisation des plaines de vacances.

Chaque membre de l'équipe prend connaissance du projet pédagogique avant le début des plaines lors d'une journée en équipe, journée préparatoire et sorte de team building. Ce document est alors présenté et expliqué, permettant aux animateurs de poser leurs questions et au coordinateur de clarifier les attentes.

Tout au long des plaines, le projet pédagogique sert de base de réflexion et d'action pour l'équipe, notamment lors des réunions d'évaluation et des ajustements éventuels de l'organisation.

Il constitue un outil vivant, partagé et évolutif, garantissant une pratique cohérente et centrée sur le bien-être de l'enfant.

Il est disponible sur le site internet de la Ville de Virton ainsi qu'en version papier auprès du coordinateur et de l'équipe administrative.

L'ACCOMPAGNEMENT SUR LE TERRAIN

L'accompagnement des animateurs sur le terrain est assuré par le coordinateur tout au long des plaines. Il vise à soutenir l'équipe d'encadrement dans ses pratiques quotidiennes et à garantir la cohérence du projet pédagogique.

Le coordinateur est présent de manière régulière dans les groupes afin d'observer, d'accompagner et de conseiller les animateurs dans leurs animations, leur posture éducative et la gestion de la vie de groupe.

Cet accompagnement se traduit également par des échanges quotidiens lors des réunions d'équipe, permettant de revenir sur les situations vécues, d'apporter des ajustements et de proposer des pistes d'amélioration.

Une attention particulière est portée au soutien des nouveaux animateurs et aux stagiaires, afin de favoriser leur intégration, leur prise de confiance et leur appropriation du fonctionnement des plaines.

L'objectif de cet accompagnement est de renforcer la qualité de l'encadrement, d'assurer une cohérence d'équipe et de garantir un accueil sécurisé et adapté aux besoins des enfants.

La coordinatrice ATL de la Ville de Virton se rend également sur le site de manière ponctuelle.

L'ÉVALUATION DES ENCADRANTS

L'évaluation des encadrants s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accueil. Elle permet de soutenir les équipes dans leurs pratiques et de renforcer la cohérence du projet pédagogique.

Tout au long des plaines, une évaluation formative est réalisée par le coordinateur à travers des observations sur le terrain, des échanges individuels et des retours lors des réunions d'équipe.

Cette évaluation porte notamment sur la posture de l'animateur, sa capacité à encadrer un groupe, à assurer la sécurité des enfants, à travailler en équipe et à mettre en œuvre le projet pédagogique.

En fin de plaine, un temps de bilan est organisé avec chaque membre de l'équipe afin de revenir sur son expérience, ses points forts et les axes d'amélioration possibles.

Cette démarche se veut constructive et bienveillante, dans une logique de soutien, de progression et de valorisation du travail des encadrants.

EVALUATION DES PARENTS

De manière régulière (mais non systématique), une évaluation est également proposée aux parents sous forme de questionnaire. Elle permet de recueillir leur avis et de nourrir la réflexion sur l'organisation et la qualité de l'accueil.

EVALUATION INTERNE

À l'issue des plaines de vacances, une réunion d'évaluation est organisée entre l'équipe administrative et le coordinateur. Ce temps de concertation permet de réaliser un bilan global du fonctionnement des plaines.

Cette rencontre est l'occasion de mettre en évidence les éléments positifs du séjour, de partager les difficultés rencontrées et d'identifier les pistes d'amélioration pour les éditions futures. Elle s'inscrit dans une démarche de réflexion continue visant à renforcer la qualité de l'accueil, à adapter les pratiques et à améliorer en permanence l'organisation des centres de vacances.

Les équipes administratives et techniques sont également conviées.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les plaines de vacances de la Ville de Virton répondent aux besoins des familles.

Le présent projet pédagogique des plaines communales de Virton définit un cadre d'accueil centré sur le bien-être des enfants, dans un véritable esprit de vacances. Il privilégie le plaisir, la détente, le jeu et la découverte, en dehors des logiques scolaires, tout en garantissant un cadre sécurisant et structurant.

Les plaines visent à garantir un environnement sécurisé, inclusif et stimulant, favorisant le développement, l'autonomie et le vivre-ensemble. Chaque enfant y trouve sa place et participe à une expérience collective positive et inclusive.

Grâce à une équipe encadrante formée et à une organisation réfléchie, les plaines s'inscrivent dans une dynamique de qualité, en lien avec les recommandations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, et dans une volonté constante d'amélioration continue.